INFOS COVID-19

MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE

Tout en respectant les recommandations gouvernementales, c'est avec plaisir que nous rouvrons nos portes à notre clientèle! Veuillez noter que les événements sont une programmation spéciale avec distanciation. Un maximum de 250 personnes est admis dans la salle. Avant d'assister à votre spectacle, il est important de respecter les indications du personnel et prendre en note les éléments suivants:



PORT DU MASQUE

Le port du masque est obligatoire de l'entrée jusqu'à votre siège. Nous vous demandons également de le porter lors de vos déplacements à l'intérieur (ex : toilettes). Il vous sera possible de retirer votre masque une fois assis à votre siège.



LAVAGE DES MAINS

Lors de votre arrivée au Théâtre, il est nécessaire de vous laver les mains aux stations à votre disposition.



MESURES DE DISTANCIATION

Nous demandons à la clientèle de respecter les normes de distanciation en tout temps. Veuillez donc ne pas changer de siège à l'intérieur de la salle, même si ceux-ci ne sont pas occupés. En cas de problème, n'hésitez pas à vous adresser au personnel afin qu'il vous assiste dans votre demande.



SERVICE DE BAR

Le service de bar poursuivra son opération, mais nous privilégions les paiements par carte, sans contact.



VESTIAIRE

Afin de limiter les contacts, le vestiaire restera temporairement fermé.



SERVICE DE BILLETTERIE

La billetterie physique du Théâtre Capitole sera ouverte uniquement 1h avant un spectacle, et sera donc fermée le cas contraire.

Pour vous procurer des billets en toute sécurité, il vous est possible de le faire :

- Par téléphone, en composant le 1-855-790-1245 ouvert 7 jours sur 7 de 9 h 00 à 20 h 00
- En ligne sur le www.lecapitole.com



QUESTIONS UTILES

Quelles sont mes options en tant que client lorsque le spectacle pour lequel j'avais des billets est reporté?

- Dans le cas de spectacle reporté, vous recevrez un courriel afin de vous informer de la nouvelle date. Les billets pour la représentation initialement prévue seront honorés.
- Dans le cas où vous désirez vous faire rembourser, vous pouvez remplir ce formulaire : https://app.smartsheet.com/b/form/e377ed8e959e405f89aa5be3b08a8534 Un agent communiquera avec vous dans les meilleurs délais.
- Pour toute autre question, vous pouvez communiquer au 418-694-4444 option 2, en laissant un message sur la boite vocale.

Que faire si le spectacle pour lequel j'avais des billets est annulé?

Si un spectacle est annulé, le client n'a aucune action à entreprendre. Le remboursement se fera automatiquement sur la carte de crédit utilisée au moment de l'achat.

Est-il tout de même possible de louer le Théâtre pour un événement privé ou corporatif?

Pour toutes questions concernant les événements corporatifs, vous pouvez contacter Yves Turmel, représentant aux ventes à l'adresse courriel suivante : <u>Yves.Turmel@lecentrevideotron.ca</u>

Par respect pour autrui, nous demandons à tous clients répondant de manière positive à l'une ou plusieurs des questions ci-dessous de ne pas se présenter au Théâtre Capitole :

- · Présentez-vous des symptômes liés à la COVID-19?
- · Avez-vous été en contact avec quelqu'un atteint de la COVID-19 dernièrement?
- Avez-vous reçu un test positif à la COVID-19, mais n'avez pas terminé la période d'isolement prescrite par le gouvernement?
- Avez-vous voyagé à l'international dans les 14 derniers jours?